



Titre du poste	PROC COUR 2/3 — Procureur de la Couronne bilingue
Classification des postes	Procureurs de la Couronne Niveau 2/3
Union	CC
Options de travail	Hybride
Localisation	Vancouver, C.-B. Victoria, C.-B. New Westminster, C.-B. Kelowna, C.-B.
Fourchette des salaires	PR COUR 2 : 168 056,05 \$ - 217 946,36 \$ annuellement PR COUR 3 : 224 425,64 \$ - 257 718,98 \$ annuellement
Date de clôture	22 juin 2025
Type d'emploi	Permanent, à temps plein
Date de fin temporaire	Sans objet
Ministère/Organisation	Fonction publique de la C.-B. -> Procureur général
Branche/Division du Ministère	Service des poursuites de la Colombie-Britannique/appels criminels et des poursuites spéciales (ACPS)

## Résumé du poste

### L'équipe

Le Service des poursuites de la Colombie-Britannique (SPCB) joue un rôle crucial dans la protection de la société en menant de manière indépendante, efficace et équitable des poursuites et des appels à tous les niveaux de juridiction. Avec une équipe dévouée d'environ 550 procureurs de la Couronne à travers la Colombie-Britannique, nous sommes organisés en cinq régions : Nord, Intérieur, Fraser, Vancouver et Île de Vancouver-Powell River. De plus, nous avons des bureaux spécialisés pour les appels en matière criminelle et des poursuites spéciales à Vancouver et à Victoria, où se trouve notre siège social provincial.

Ce poste sera basé au sein de la division Appels criminels et poursuites spéciales (ACPS) du SPCB.

L'ACPS est responsable des domaines de pratique suivants : (1) tous les appels criminels entrepris auprès de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique et de la Cour suprême du Canada, y compris les interventions [Unité des appels criminels]; (2) les poursuites commerciales, policières et réglementaires; (3) les poursuites en matière de crime organisé et de grand crime; (4) l'offre de soutien en matière de litiges aux autres bureaux de poursuites au sein du SPCB en ce qui concerne les défis constitutionnels soulevés devant les tribunaux de première instance [Unité de soutien aux poursuites]; (5) l'offre de ressources juridiques, de possibilités d'apprentissage et de développement pour le SPCB; (6) les poursuites en français et bilingues; (7) l'administration des affaires devant la Commission d'examen de la Colombie-Britannique.

Pour plus d'informations sur le Service des poursuites de la Colombie-Britannique, veuillez consulter notre [site Web](#).

### **Le rôle**

En tant que procureur de la Couronne bilingue, vous aurez des dossiers de poursuite en français et bilingues provenant de toute la province. Vous mènerez, du début à la fin, les poursuites relatives aux infractions au *Code criminel*, aux lois provinciales et à certaines lois fédérales. Vous prendrez des décisions importantes quant aux accusations à porter et vous dirigerez les dossiers tout au long du processus judiciaire, conformément aux politiques du Service des poursuites de la Colombie-Britannique et à la *Crown Counsel Act* (Loi sur les procureurs de la Couronne). À ce titre, vous aurez l'occasion de soutenir les témoins et les victimes, ainsi que leurs familles, avec soin et respect, en veillant à ce qu'ils se sentent préparés et informés tout au long des procédures judiciaires. C'est une occasion en or d'avoir une influence positive sur le système judiciaire et la collectivité.

### **Compétences :**

Exigences en matière de formation et d'expérience

- Être membre en règle de la Law Society of British Columbia ou être immédiatement admissible au barreau de la Colombie-Britannique.
- Procureurs de la Couronne de niveau 2 : Avocats ayant 6 à 11 années d'exercice du droit, comptant au moins 3 ans d'expérience récente en droit criminel (en première instance ou en appel) à titre d'avocat appelé et exerçant au Canada.
- Procureurs de la Couronne de niveau 3 : Avocats d'au moins 12 années d'exercice du droit, comptant au moins 3 ans d'expérience récente en droit criminel (en première instance ou en appel) à titre d'avocat appelé et exerçant au Canada.
- Expérience considérable en matière de procès.
- Être capable de parler et d'écrire couramment en français et en anglais.

Une préférence peut être accordée aux avocats possédant un ou plusieurs éléments suivants :

- Avocats ayant au moins 8 ans d'expérience en droit criminel (en première instance ou en appel) à titre d'avocat appelé et exerçant au Canada.
- Avocats ayant de l'expérience en matière de poursuites criminelles.
- Avocats ayant mené des procès en français.

### **Conditions :**

- Les déplacements sont obligatoires pour ce poste. On s'attend à ce que le candidat retenu puisse voyager régulièrement et n'importe où dans la province. Les déplacements peuvent être de plusieurs fois par mois et pendant plusieurs jours à la fois — ils varient selon les exigences opérationnelles.

- Les procureurs de la Couronne doivent être prêts, désireux et capables régulièrement de :
  - Traiter des cas troublants, y compris des images d'agression sexuelle d'enfants et d'abus sexuels d'enfants ;
  - S'occuper des victimes et des témoins qui ont été victimes ou témoins d'événements traumatisants, notamment d'abus sexuels, de blessures catastrophiques et de décès, ou qui ont subi d'autres formes de pertes personnelles extrêmes ;
  - Traiter des scènes de violence traumatisante ou de décès, y compris les images et les preuves de personnes décédées ayant subi des blessures catastrophiques ;
  - Gérer les renseignements sensibles, graphiques et hautement confidentiels ;
  - Faire l'objet de commentaires négatifs ou de critiques de la part du public ou des médias, avec une capacité limitée à y répondre.

**IMPORTANT** : Lorsqu'il y a une différence entre les compétences indiquées dans l'avis et le profil d'emploi, celles qui sont indiquées dans l'avis seront utilisées aux fins de la présélection. La version anglaise de cette offre d'emploi est celle qui prime et qui fait autorité.

Pour toute question concernant ce poste, veuillez communiquer avec [Daphne Kvenich](#).

#### **À propos de ce poste :**

Un (1) poste régulier à temps plein est offert à Vancouver, Victoria, New Westminster, or Kelowna. D'autres emplacements peuvent être envisagés en fonction de la disponibilité des locaux à bureaux et des besoins opérationnels.

Des options de travail flexibles sont offertes ; ce poste pourrait permettre de travailler à domicile quelques jours par semaine, sous réserve d'une entente de télétravail approuvée.

Une liste d'admissibilité peut être établie pour pourvoir les futurs postes vacants temporaires et permanents. Ce poste est inclus sous l'Association des avocats de la Couronne. En vertu de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique, ce poste est exclu de l'adhésion syndicale. Les conditions d'emploi pour les postes syndiqués exclus sont décrites dans les Conditions d'emploi pour les employés exclus disponibles sur le site Web suivant : [Conditions d'emploi pour les employés et personnes nommées exclus — Province de la Colombie-Britannique \(gov.bc.ca\)](#).

Une vérification du casier judiciaire et une enquête de sécurité approfondie seront requises.

Les employés de la fonction publique de la Colombie-Britannique doivent résider en Colombie-Britannique au moment de l'emploi.

#### **Travailler pour la Fonction publique de la Colombie-Britannique :**

La Fonction publique de la Colombie-Britannique s'engage à créer un [lieu de travail diversifié](#) afin de représenter la population qu'elle sert et de mieux répondre aux besoins de ses citoyens. Envisagez de vous joindre à notre équipe et de faire partie d'un milieu de travail novateur, inclusif et gratifiant.

Nous nous engageons à veiller à ce que des mesures d'adaptation raisonnables soient offertes tout au long du processus d'embauche, y compris aux étapes d'évaluation et de sélection. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation pour participer pleinement au processus d'embauche, veuillez envoyer un courriel à la personne-ressource indiquée sur l'affichage.

Le [Service consultatif aux candidats autochtones](#) est offert aux candidats autochtones canadiens (membres des Premières Nations [inscrits ou non], Métis ou Inuits). Les candidats autochtones peuvent communiquer avec ce service pour obtenir des conseils personnalisés sur le processus d'embauche de la Fonction publique de la Colombie-Britannique, y compris les demandes d'emploi et les entrevues.

## L'indemnisation comprend :

- 20 jours de congé annuel à commencer, pour atteindre jusqu'à 35 jours à mesure des années, en plus des 8 jours de congé supplémentaires acquis et des 2 jours de congé supplémentaires
- Une conférence annuelle et un éventail complet de possibilités d'apprentissage et de perfectionnement professionnel
- Un régime de retraite et [d'avantages sociaux](#) intéressant pour la fonction publique

## Comment postuler ?

Votre demande doit démontrer clairement que vous répondez aux exigences du poste énumérées ci-dessus. Les postulants qui sont sélectionnés pour passer à l'étape suivante du processus d'embauche peuvent être évalués en fonction de leurs connaissances, aptitudes, capacités, compétences et autres exigences liées au poste, comme il est indiqué dans le profil d'emploi au bas de l'affichage. Visitez l'affichage à [BC Public Service Talent Management - CR CNSL 2/3 - Bilingual Crown Counsel - \(120125\)](#) et cliquez sur « Postuler à ce poste ».

**Lettre d'accompagnement : NON** — Veuillez ne pas soumettre de lettre d'accompagnement, car elle ne sera pas considérée.

**CV : OUI** — Assurez-vous que votre curriculum vitæ indique vos acquis académiques, vos antécédents professionnels, y compris les dates de début et de fin (mois et année) de votre emploi, et tout renseignement pertinent lié au poste auquel vous postulez. \* Veuillez noter que les candidats feront l'objet d'une évaluation de leurs compétences en matière d'expression orale et écrite en français durant le processus de ce concours.

**Questionnaire : OUI** — Vous devrez remplir un questionnaire de base pour démontrer comment vous répondez aux exigences du poste.

Pour plus d'informations sur le processus de recrutement, y compris des conseils utiles et des vidéos sur le processus de candidature, consultez la page « [Votre candidature](#) » de MyHR. Obtenez des renseignements sur le parcours d'embauche en participant à une [conversation sur la carrière](#). Les candidatures seront acceptées jusqu'à 23 heures, heure du Pacifique, à la date de clôture du concours. Si vous éprouvez des difficultés techniques à faire une demande, visitez la page [Assistance technique](#) de MyHR.

Catégorie d'emploi

Services judiciaires et des tribunaux Informations complémentaires